

Détendez-vous : vous pouvez compter sur nous

Évitez les coûts de réparation imprévus avec la
Protection contre les dommages accidentels d'HP





Évitez les dépenses imprévues de réparation ou de remplacement et ne laissez pas les accidents mettre un frein à votre travail

Est-ce qu'il vous est déjà arrivé de faire tomber un PC portable ? De renverser du café sur un clavier ? D'endommager un composant essentiel ? Ne vous en faites pas : avec la Protection contre les dommages accidentels d'HP, vous êtes couvert.



Caractéristiques clés

- La couverture inclut les pièces et la main-d'œuvre
- Disponible pour une durée allant jusqu'à cinq ans
- Couverture lors des heures ouvrables standard
- Diagnostic et assistance à distance en cas de problème
- Différents niveaux de service proposés*

Avantages pour l'entreprise

- Réduction des périodes d'indisponibilité
- Augmentation de la productivité
- Allongement de la durée de vie de vos ressources PC
- Minimisation des coûts imprévus

Réparation ou remplacement pour une sérénité totale

Même si les PC portables modernes sont particulièrement résistants (certains modèles HP sont même fabriqués aux normes de l'armée américaine), un accident est vite arrivé. Et quand c'est le cas, cela peut coûter très cher. Par exemple, un simple café renversé peut nécessiter un remplacement de la carte mère, et un écran LCD peut être cassé lors d'une chute.

Avec la Protection contre les dommages accidentels d'HP, vous pouvez vous détendre : vous êtes couvert en cas de problème de ce genre. De plus, vous avez l'assurance que votre ordinateur sera réparé par ceux qui l'ont fabriqué. L'assistance téléphonique, les pièces, la main-d'œuvre, l'expédition, les réparations et le remplacement (selon le cas) sont tous inclus.

Différents niveaux de service sont proposés pour la couverture : Enlèvement et retour* (par défaut), Intervention sur site le jour ouvré suivant*, Échange le jour ouvré suivant* et même Assistance matérielle le jour ouvré suivant, même lorsque vous êtes en déplacement*.

L'esprit tranquille en toutes circonstances

La Protection contre les dommages accidentels d'HP complète à merveille les garanties de produit standard ou étendues d'HP. Elle inclut :

- La protection contre les chutes, les liquides renversés, les surtensions électriques et les dommages accidentels
- Les pièces, la main-d'œuvre ainsi qu'une assistance téléphonique par des représentants HP agréés
- Un service pratique d'enlèvement et de retour en main propre ou, en option, une couverture sur site le jour ouvré suivant*
- Des réparations et une assistance auxquelles vous pouvez faire confiance, par le fabricant de votre ordinateur

Autrement dit, elle vous protège contre des coûts imprévus mais élevés en cas d'accident tels qu'une panne matérielle ou de défaut un fabrication.

Comme vous pouvez vous y attendre, elle n'inclut pas les dommages esthétiques, le vol, la perte, l'usure normale, les consommables, les dommages intentionnels, les incendies, les dommages causés par un accident de la route et autres exclusions spécifiées par HP.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur hp.com/go/carepack

* Les niveaux de service et les temps de réponse pour les HP Care Packs peuvent varier en fonction de votre situation géographique. Le service débute à la date d'achat du matériel. Soumis à conditions. Pour plus de détails, rendez-vous sur hp.com/go/carepack.

© 2013 Hewlett-Packard Company, L.P. Hewlett Packard France, SAS au capital de 124 891 815 euros, enregistrée au RCS de Nanterre sous le numéro 652 031 857, au 1 avenue du Canada 91947 Les Ulis Cedex.